



LA NUIT DE L'INFO 2021

Du Jeudi 2 Décembre 16h40 Au Vendredi 3 Décembre 8h00

L'INFORMATIQUE A L'AIDE DE L'HISTOIRE DES SAUVETAGES EN MER

Sujet porté par : Philippe Boutelier
Université partenaire : IUT du Littoral Côte d'Opale - Calais

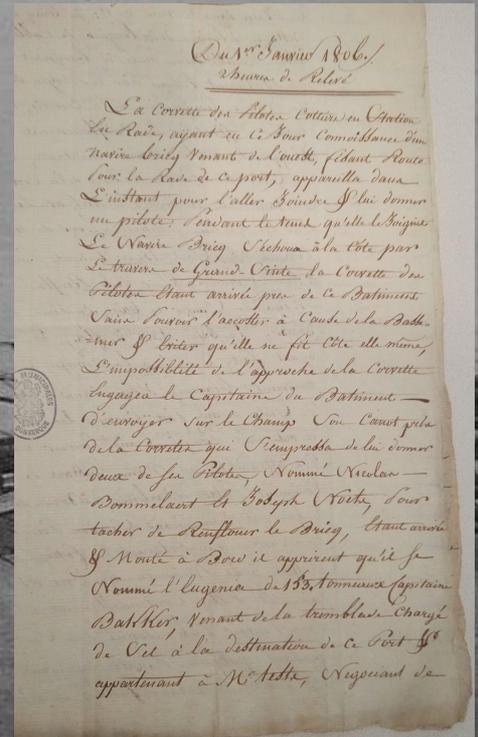


Contexte

Le site web "Les Sauveteurs du Dunkerquois" recense les sauvetages en milieu aquatique depuis 1740. Il est tenu et alimenté par Philippe Boutelier. On y trouve les récits (circonstances, déroulement, etc.) des différents sauvetages opérés dans le monde par des habitants de la région Dunkerquoise : secours porté en mer auprès de bateaux en détresse mais aussi sauvetage de personnes tombées à l'eau dans les limites du territoire de l'étude*.

Les pages du site synthétisent des informations sur les sauveteurs, les personnes sauvées, les bateaux sauveteurs ou secourus. On y trouve également des données générales comme l'histoire du sauvetage, les moyens techniques déployés, des données annexes ou de cadrage, etc. De plus, d'autres sauveteurs (hors Dunkerquois) sont présents sur le site avec des fiches simplifiées.

Toutes ces informations sont accessibles sous forme de pages rédigées. Il n'y a pas de base de données structurée répertoriant ces informations et donc aucune possibilité simple de faire des recherches sur, par exemple, le nom d'un sauveteur ou le nom d'un bateau échoué.



*Territoire du Dunkerquois : De la frontière belge au Pas-de-Calais sur une bande de 10 km.

Objectif de la Nuit

Les participants à la Nuit de l'info 2021 sont invités à réfléchir à ce besoin d'une base de données associées aux personnes et aux bateaux ainsi qu'aux fonctionnalités qui en découlent. La mission qui vous est confiée est de créer cette partie manquante au site web des Sauveteurs du Dunkerquois. Toute personne visitant le site doit pouvoir faire des recherches sur des noms de sauveteurs, de personnes sauvées ou de bateaux.

Vous mettrez en place l'architecture nécessaire pour stocker les informations qui vous paraîtront essentielles et qui pourront être interrogées pour affichage ou visualisation. Vous pouvez prendre exemple sur l'existant ou être créatif et force de proposition !

Vous devrez également intégrer une partie communautaire permettant à toutes personnes ayant connaissance de sauvetages, de sauveteurs ou même de personnes sauvées, de venir alimenter la base de données que vous allez créer.

Les informations déjà présentes devront être éditables. Il est assez fréquent que le nom du sauveteur ou des personnes sauvées soient inconnus au moment de l'entrée des informations et soient trouvés ultérieurement.

Évidemment, avant l'ajout définitif ou la modification de toute information, les données devront être "analysées" et validées par un administrateur afin d'éviter des doublons ou la présence de données erronées.

Comment sont récupérées les informations ?

Les recherches d'informations se font aujourd'hui principalement par internet sur des sites spécialisés dans l'archivage (archives départementales, Bibliothèque Nationale de France, etc.). Toutefois, les locaux de la station SNSM de Dunkerque ou encore les archives des communes restent consultables et grandes sources d'informations. Ces recherches mènent au regroupement de documents, de témoignages et de photos. Ces données sont synthétisées et rédigées pour être mises à disposition du public au travers du site des Sauveteurs du Dunkerquois dont voici deux exemples pertinents.

Sauvetage d'un bateau : <https://sauveteurdudunkerquois.fr/57tro-0250b/>

Un sauveteur : <https://sauveteurdudunkerquois.fr/FICP-1081H>

Les sauvetages

Institutionnalisés, c'est-à-dire dans le cadre d'une structure organisée. À Dunkerque, la première structure remonte à 1834 avec la "Société Humaine". Elle est la seconde à se créer en France.

Les lois internationales obligent les marins à porter secours aux bâtiments en détresse. Mais bien avant cette loi, le sauvetage a toujours été une évidence pour les marins témoins d'un drame de la mer.

Les différents acteurs

**Philippe
Boutelier**



Rédacteur du site, sauveteur de mémoire de la station SNSM de Dunkerque, il est Corsaire d'honneur.

15 ans de marine nationale puis une carrière à l'Insee. Il fait sa généalogie en s'intéressant aux personnages plus qu'à la quantité de personnes citées. Il découvre le parcours d'un personnage qui a sauvé plus de 180 personnes en mer. S'apercevant que ces histoires dorment dans les archives nationales, il décide de les réveiller au grand jour en faisant un site web qui, aujourd'hui, dépasse les 1000 pages et compte plusieurs milliers de visites par mois.

Corsaires Dunkerquois

Association philanthropique et carnavalesque fondée en 1947. Les corsaires Dunkerquois aident par leurs dons financés par leur bal annuel du carnaval et leurs actions culturelles : œuvres de la marine, enfance déshéritée, personnes âgées, en détresse sociale, soutien financier à des associations caritatives comme Les Restos du Cœur, la Croix Rouge ou encore Noël des Déshérités. Finalement, les Corsaires Dunkerquois prennent en charge le financement du site des Sauveteurs du Dunkerquois.

Plus d'informations sur : <http://www.les-corsaires-dunkerquois.com>



SNSM

Association dont les missions sont : de sauver des vies humaines, en mer et sur le littoral, de former les sauveteurs et de participer aux missions de sécurité civile tout en exerçant une action préventive permanente auprès des usagers de la mer. En tant qu'association de droit privée, le financement de la SNSM repose essentiellement sur la générosité des donateurs particuliers et des entreprises mécènes.

Le sauvetage en mer institutionnalisé à Dunkerque existe depuis 1834. Un patron de canot de sauvetage déclare en 1932 "Si un homme tombe à la baille, tu vas le chercher. Il n'y a, à cela, rien d'exceptionnel." Cette phrase est toujours d'actualité. Dans le contexte d'aujourd'hui et depuis 2 ans, il n'est pas rare que les nuits de recherche et de sauvetage s'enchaînent. Les sauveteurs en mer sont tous bénévoles et il ne faut pas oublier qu'après la mission, il faut s'occuper de sa propre famille et retourner au travail.

Plus d'informations sur : <https://www.snsn.org>



"Bon développement et bonne Nuit de l'Info 2021 !"